

Malgré les difficultés les colonies de vacances de l'été 1958 s'organisent

DANS quelques jours les inscriptions pour les départs en colonies de vacances seront reçues au bureau des écoles. Depuis 12 ans déjà les colonies de vacances municipales fonctionnent à la grande satisfaction de la population. A la fin de chaque année scolaire des centaines d'enfants de notre ville s'en vont dans les sites pittoresques emplir leurs poumons de l'air pur vivifiant des montagnes et des forêts.

Bienfaits des colonies de vacances

Nous avons vanté maintes fois les avantages de ces colonies de vacances. Nous y reviendrons tout de même.

Non seulement elles permettent aux enfants qui les fréquentent d'améliorer et de consolider leur santé, mais elles ont une valeur éducative incontestable. L'enfant y découvre un milieu géographique nouveau, un milieu social et humain différent de celui qu'il connaît; il s'y livre à des activités physiques et manuelles. Tout cela contribue à son apprentissage de la vie sociale.

La population a déjà apprécié ces multiples avantages puisque chaque année l'effectif des colons va croissant.

M. AUTRAN adjoint délégué

Rappelons quelques chiffres : 1947 : 320 colons ; 1949 : 356 ; 1952 : 487 ; 1956 : 650 ; 1957 : 663

Il est à prévoir qu'en 1958 les demandes d'inscription seront encore en augmentation et c'est tant mieux !

Mais depuis ces dernières années les difficultés d'organisation et de fonctionnement s'accumulent.

Comparaisons édifiantes

Si l'on veut que la colonie de vacances atteigne son but, il faut que l'enfant y soit logé confortablement et bien nourri. Il faut naturellement lui procurer des distractions saines. Tout cela représente un effort financier important. Cet effort n'a jamais été ménagé par la caisse des écoles et la municipalité.

En effet : En 1947 : les dépenses occasionnées par les colonies de vacances s'élevaient à 1.200.000 francs.

En 1957 : elles se sont élevées à : 17.611.000 francs.

Le séjour d'un enfant en colonie de vacances revenait à 3.250 francs en 1947.

Il est revenu à 25.000 francs en 1957.

Autrement dit en 10 ans les dépenses globales pour les colonies ont été multipliées à peu près par 13.

Fort heureusement l'effort constant de la municipalité a permis de faire face à la montée croissante des prix. En effet, la subvention communale à la caisse des écoles qui était de 1.500.000 francs en 1947 est passée à : 18.000.000 de fr., en 1957.

Par contre, l'aide de l'Etat va sans cesse en s'amenuisant, qu'on en juge par les chiffres suivants :

En 1945, alors que le séjour d'un enfant en colonie revenait à 70 francs, la participation de l'E-

tat à la dépense était de 35 francs soit 50%.

En 1957, le séjour d'un enfant revenant à 600 francs par jour (soit 17 fois plus en 10 ans), la participation de l'Etat était de 40 francs, soit 6,6% ; (soit 1,1 fois plus en 10 ans).

Si la municipalité avait suivi l'exemple de l'Etat, il y a longtemps que les colonies de vacances auraient cessé d'exister.

Pourquoi ces hausses de prix vertigineuses ? Pourquoi l'aide de l'Etat va-t-elle décroissant ?

Nous l'avons dit, nous le répétons sans cesse : Les milliards des contribuables ne peuvent pas servir deux fois. Et pour la guerre et pour la santé des enfants.

Quand donc les hommes du « dernier quart d'heure » de la guerre en Algérie vont-ils arrêter les massacres et les tortures ?

Quand donc les hommes des « rampes de lancement » auront-ils fini de terroriser les populations ?

Quand donc cessera cette politique d'aberration, de folie pure et de mensonges ?

Sans doute espérons-nous que la marée montante des partisans de la Paix mettra bientôt à la raison les êtres malfaisants qui gouvernent et en attendant :

Les protestations se multiplient

Pour faire vivre les colonies de vacances, véritable institution nationale, les protestations se multiplient. N'est-ce pas criminel, en effet, de laisser périliter ce patrimoine national qu'elles représentent ?

En 1955 : 1.216.000 enfants et adolescents sont partis en colonies de vacances. Il faut malheureusement prévoir un contingent moindre si une aide suffisante n'est pas apportée à leur organisation. Depuis plusieurs mois la Ligue de l'Enseignement, la Fédération Nationale des Conseils de Parents d'Elèves, le Syndicat National des Instituteurs, la « Jeunesse au plein air » ont jeté un cri d'alarme.

« Les colonies de vacances sont en danger ». Que réclament-elles ? Des crédits, des locaux, du personnel d'encadrement.

Nous nous associons pleinement à leurs protestations justifiées.

Il faut porter de toute urgence la subvention de fonctionnement à 100 francs par jour et par enfant, cela représenterait un crédit de 3.500.000 francs, soit : 40 heures de guerre en Algérie.

Il faut ouvrir des centres en plus grand nombre pour la formation de moniteurs et de directeurs.

Il faut permettre aux jeunes ouvriers, aux jeunes soldats moniteurs diplômés d'obtenir des congés pour renforcer le personnel d'encadrement.

Sans cela on peut malheureusement augurer de la fermeture de nombreux centres de vacances ou alors si aucun effort n'est consenti par l'Etat, les organisateurs de colonies se verront dans l'obligation de majorer le montant de la participation demandée aux familles ; ce qui aboutira à priver un grand nombre d'enfants des bienfaits de la colonie.

Les colonies de vacances de La Seyne vivront

De nombreuses organisations demandaient jusqu'ici une participation aux familles de 15 et même 20.000 francs pour le séjour.

Depuis 1956, la Caisse des Ecoles n'a demandé aux familles seynoises qu'une participation de 7.000 francs pour 38 jours. Rappelons que la Caisse des Allocations Familiales rembourse par le « bon vacances » des sommes qui varient entre 3 et 4.000 francs.

Et pour cette année nous avons le plaisir d'annoncer qu'il n'y aura pas de changement. La participation des familles reste fixée à 7.000 francs (8.000 francs pour les adolescents).

A La Seyne, les petits colons ne feront pas les frais de la politique de hausse des prix.

De plus, le prix de la journée dont pourront disposer les économes a été relevée de 30 francs par enfant, de sorte que la nourriture demeurera substantielle en dépit des hausses de prix.

Le problème de l'encadrement reste à résoudre. Tous ou presque sont des institutrices, des instituteurs, des professeurs, des directeurs d'école ayant une grande expérience des enfants. Presque tous assurent le

service des colonies de vacances de La Seyne depuis dix ans. Il nous est agréable de les remercier de leur dévouement et de leur fidélité.

Mais il n'en est pas ainsi pour ce qui concerne les moniteurs et les monitrices diplômés ou stagiaires. La Caisse des Ecoles organise des cours, chaque semaine, à la Mairie afin de préparer des jeunes gens au moniteurat. Les étudiants de nos collèges fourniront cette année un contingent important, mais cependant insuffisant.

Nous nous emploierons à trouver les éléments nécessaires à un encadrement solide. Mais déjà nous lançons un appel aux enseignants de La Seyne et des environs, aux étudiants, aux étudiantes pour nous aider à résoudre les difficultés.

Disons en conclusion que les choses seront beaucoup plus faciles quand l'unanimité des parents d'élèves, des amis de l'enfance jointe à l'action de la Caisse des Ecoles et de la Municipalité s'affirmera avec force auprès des pouvoirs publics pour exiger des subventions de fonctionnement pour achats, travaux, aménagements, pour faciliter les problèmes d'encadrement.

Nous lutterons avec fermeté pour le développement des colonies de vacances. Nous ne voulons pas qu'il soit porté atteinte à des réalisations si utiles, si profitables, si humaines.